



## TOUS EN CAMPAGNE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Dans le cadre de son programme "Lutte contre les discriminations", ANI-International propose aux jeunes de 16 à 25 ans et adultes un projet en 4 temps comprenant une phase de sensibilisation aux phénomènes des discriminations et des préjugés. Après cette phase, les groupes constitués sont invités à créer une campagne de plaidoyer à destination de tou-te-s, avec un objectif de promotion de l'égalité des droits et la lutte contre les préjugés et les discriminations. Ces campagnes seront présentées devant un comité technique composé de professionnel-le-s en lien avec la thématique, lors du Forum Tous en Campagne Contre les Discriminations et diffuser par la suite, lors d'événements afin d'approfondir les connaissances et les échanges sur la lutte contre les discriminations.

### LES MODULES

#### 1. Sensibilisation

Une première phase de sensibilisation, réalisée à travers des ateliers par le biais d'une méthodologie d'éducation populaire, permettant aux groupes de participant-e-s une certaine appropriation des définitions, du cadre légal des discriminations et des recours face à celles-ci.

#### 2. Création d'une campagne + accompagnement à la prise de parole en public

Conception des campagnes de plaidoyer dénonçant une forme de discrimination (par exemple sur la base d'un critère, dans un domaine, etc.) ou des préjugés, sous forme de panneaux d'exposition en bande dessinée. La création de cet outil s'élabore avec l'accompagnement d'un.e technicien-ne. Les objectifs de ce module sont de donner la possibilité aux participant-e-s de s'approprier des outils de communication et de découvrir une pratique artistique et professionnelle.

#### 3. Participation à la restitution

La présentation des campagnes de chaque groupe devant un comité technique composé de professionnel-le-s en lien avec la thématique est organisée. Les groupes sont invités à restituer leur campagne de plaidoyer sur scène et bénéficient d'une appréciation ainsi que de conseils de la part des membres du comité technique. Récompenses et échanges autour d'un buffet solidaire sont à l'honneur ! Une évaluation du projet est également demandée aux participant-e-s.

#### 4. Diffusion des campagnes en fonction des offres du territoire et des propositions des territoires

En fonction des possibilités et des propositions des participant-e-s, les campagnes de plaidoyer sont diffusées lors d'événements postérieurs et permettront par ce biais l'organisation de temps d'échanges (tables-rondes, conférences, festivals, etc.) afin d'approfondir le sujet des luttes contre les discriminations.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Contact: 01 43 60 52 96 ou [lcd@ani-international.org](mailto:lcd@ani-international.org)

Siège : MVAC, BL57, 22 rue Deparcieux, 75014 Paris & Bureau : 8 rue Valmy, 93100 Montreuil

SIRET : 452 876 055 00032

[www.ani-international.org](http://www.ani-international.org)